



Responsable de la régie des espaces verts (H/F)

Offre interne

28.04.2025

Responsable de la régie des espaces verts (H/F)

Description

Votre contexte

Labellisée Ville Fleurie depuis 1982, la ville s'est vu décerner en 2024, la distinction suprême de "La Fleur d'Or". Elle s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Véliziens à travers la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles, la mise en place d'un fleurissement durable sans pesticide, la mise en valeur des espaces publics et le réaménagement de ses quartiers.

La direction environnement et espaces verts a pour mission la gestion et l'entretien des espaces verts et naturels de la Commune, l'embellissement des espaces publics, le développement de la végétalisation, la participation aux grands projets d'aménagement paysager, la conservation et l'amélioration du patrimoine végétal arboré et immobilier dont elle a la charge.

Au sein de cette direction, la régie des espaces verts est composée d'un responsable et de 13 jardiniers. Elle intègre une véritable approche écologique à la gestion classique des espaces verts et met en œuvre une gestion différenciée. Ses objectifs sont d'enrichir la ville en espèces végétales et animales régionales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés à la gestion classique des espaces verts, de créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Description de vos missions

Sous la responsabilité du directeur environnement et espaces verts, vous serez chargé(e) de :

- **Piloter, organiser et suivre l'activité de la régie espaces verts**
 - Organiser et planifier le travail des jardiniers (élaboration des plannings prévisionnels, répartition des missions entre les jardiniers en application du plan de gestion selon les différentes saisons, etc.).
 - Suivre la réalisation des travaux réalisés par les agents et s'assurer de la qualité/conformité d'exécution.
 - Suivre les interventions urgentes via le logiciel métier et les intégrer dans la planification.
 - Mettre en place un suivi administratif de l'activité de la régie (documents de traçabilité, procédures, bilan d'activité annuel, etc.).
 - Veiller au maintien en bon état du matériel utilisé et à sa petite maintenance : nettoyage, vérification des niveaux, etc.
 - Identifier les anomalies et dysfonctionnements et proposer des solutions adaptées.
 - Identifier les maladies et parasites et faire appliquer les méthodes de lutte biologique.
 - Piloter l'animation d'ateliers de destination de la population.
- **Manager l'équipe de la régie des espaces verts**
 - Définir les règles de fonctionnement, fixer les objectifs et mobiliser les énergies individuelles des membres de l'équipe.
 - Suivre le temps de travail des agents : organisation et validation des congés, suivi des absences, suivi des heures supplémentaires et des astreintes.
 - Accompagner ses collaborateurs en les formant, en les informant et en mesurant l'écart entre les compétences attendues et les compétences détenues afin de prioriser la mise en place d'actions de formation.
 - Contrôler l'application des normes et des dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, règles de sécurisation des chantiers, utilisation appropriée de matériels et produits spécifiques etc.).
 - Participer à la définition des besoins en effectifs et compétences associées en lien avec le directeur Environnement et espaces verts et participer aux procédures de recrutement.
- **Mettre en œuvre la politique de gestion des espaces verts en intégrant le développement durable**
 - Mettre en œuvre le plan de fleurissement élaboré par le Directeur Environnement et Espaces verts.
 - Participer à la conception des massifs de fleurissement et de plantation (vivaces, annuelles, biennuelles, arbustes, arbres, etc.).
 - Garantir un fleurissement harmonieux et la propreté des espaces verts, notamment aux abords des bâtiments communaux
 - Régler les programmations de l'arrosage automatique via l'application SOLEM.
- **Piloter le fleurissement des équipements municipaux et gérer la serre municipale**
 - Analyser les besoins et définir les projets de fleurissement ou de décorations florales au sein des structures municipales.
 - Proposer et mettre en œuvre différentes décorations florales thématiques pour les événements de la Ville.
 - Veiller au bon fonctionnement de la serre municipale et proposer des axes d'évolution (bouturage, production, etc.).
- **Préparer et suivre le budget de la régie des espaces verts, les demandes de matériel et la gestion des stocks**

Profil du candidat

Titulaire au minimum d'un diplôme Niveau Bac+2 spécialisé dans l'aménagement paysager avec une expérience similaire dans un poste équivalent, vous disposez de solides connaissances en horticulture et en aménagement paysager. Vous maîtrisez les différents végétaux, leurs spécificités et leurs parasites. Vous disposez de connaissances dans le domaine de la pédologie.

Vous êtes à l'aise avec la gestion administrative, la gestion de budget et les outils informatiques. Maîtrisant le management d'équipe, vous savez organiser et piloter l'activité au quotidien, gérer les situations conflictuelles, communiquer, faire circuler l'information et donner du sens au travail.

Le permis B est requis pour assurer les différents déplacements sur le territoire de la ville.

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : Vous travaillez en horaires fixe sur un planning de 38h/hebdomadaire. Ces horaires sont aménagés durant les périodes de forte chaleur, afin de préserver les équipes terrain.
- **Droits de congés** : 25 jours de congés, 17 jours de RTT et 2 jours de fractionnement.
- **Contraintes particulières** : : Encadrement de 3 astreintes semaine complète par an, port de charges lourdes.
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13^e mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation de nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible de la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement de 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit de proximité de tous les bâtiments municipaux.

Technique
Emploi permanent (Temps complet)
Catégorie B